

MISSION NYAMINYAMI

Effectuée au ZIMBABWE par

Didier ROQUES-ROGERY.

Du 9 au 22 Octobre 1999



Pour la

« FONDATION INTERNATIONALE POUR LA SAUVEGARDE DE LA FAUNE »

IGF

15 rue de TEHERAN - 75008 PARIS

PROJET NYAMINYAMI

Mission de Didier Roques-Rogery du 9 au 22 Octobre 1999

1. Objectifs

- Objectif général

Relancer le « Nyama project »

- Objectifs spécifiques

- Evaluer le projet dans ses aspects techniques et financiers
- Répondre à la requête formulée par le District à l'IGF
- Assurer le suivi de la formation des agents du projet

2. Historique

Fin 1992, un crédit d'un montant de 2 millions de francs fut confié au CIRAD-EMVT par l'ambassade de France au Zimbabwe afin d'améliorer qualitativement et quantitativement la couverture des besoins protéiques de la population humaine dans les zones communales défavorisées à partir des options disponibles de production de viande. Dans le cadre de CAMPFIRE, sur le district rural de Nyaminyami (regroupant 12 wards), au bord du lac Kariba, l'objectif du projet Nyama fut de développer les abattages d'impalas. Ceux ci existaient déjà sous forme d'abattages de masse mais ne donnaient pas entière satisfaction. Une autre méthode d'abattage d'environ 1500 impalas par an fut donc mise au point par le CIRAD-EMVT. Un abattoir mobile, monté sur un véhicule tout-terrain permet la récolte de 25 impalas par sortie avec la présence d'un inspecteur des viandes garantissant l'hygiène et la salubrité des carcasses livrées à la consommation humaine. Un réseau de points de distribution de viande d'impala a été créé et réparti dans les différents wards.

La mission officielle du CIRAD-EMVT s'arrêtait fin 1995. Depuis, le CIRAD-EMVT apporte un appui ponctuel au projet Nyama (Michel de Garine-Wichatitsky en 1996 et 1997, Frédéric Maudet en 1997, Mathieu Bourgarel en 1998 et 1999) secondé depuis 1997 par la « Fondation Internationale pour la Sauvegarde de la faune » (IGF). En effet, bien que le district de Nyaminyami gère de façon autonome le projet Nyama depuis 4 ans, de nombreux problèmes ont perturbé le bon déroulement de celui ci ; forte inefficacité des tirs entraînant des dépenses exorbitantes de munitions (29% des frais de fonctionnement), nombreux animaux blessés, indisponibilité croissante des

véhicules due à leur vieillissement, leur mauvais entretien et leur utilisation à d'autres fins que celles prévues au départ. La viabilité du projet était menacée.

En juin 1997, aidé par Craig Coid du CIRAD-EMVT, Didier Roques-Rogery (guide de chasse, président des éleveurs de daims en France) fut mandaté par l'IGF pour tenter d'évaluer et de régler les problèmes techniques rencontrés. Cette première mission de l'IGF permit d'améliorer l'utilisation des armes et des munitions ainsi qu'une meilleure valorisation et conservation des carcasses. Un pas de tir permanent fut créé et une formation poussée quant au réglage et à l'entretien indispensable des armes, dispensée et sanctionnée par une compétition.

En 1998, une seconde mission de l'IGF permit d'apprécier les effets de la première et de la parfaire. L'économie de munitions par animal a été spectaculaire en un an ainsi que le nombre d'animaux blessés qui diminua de façon importante (incitation du tir à la tête et au cou par l'attribution d'une prime). Enfin, un prélèvement qualitatif portant sur le sexe et l'âge des impalas fut institué afin de prélever les bons animaux à la bonne époque et préserver les femelles en gestation ou en période d'élevage des jeunes. A cette formation très attendue se joignirent les gardes de Guruve chargés du PAC (Problem animals control) et des abattages d'impalas dans le ranch de Gonono en phase de construction. Cette formation fut couronnée par une compétition, déjà une classique très attendue par tous.

En 1999, Monsieur Musonza, le Chief Executive Officer du District Rural de Nyaminyami se déplaça à Harare pour rencontrer le responsable local du CIRAD-EMVT et adressa un rapport à l'IGF lui demandant de l'aider de relancer le projet Nyama, complètement bloqué faute de véhicule abattoir en état de marche. L'IGF demanda à monsieur Musonza de lui adresser un compte d'exploitation prévisionnel démontrant que, sur de nouvelles bases, le projet était viable. Celui ci, peu satisfaisant car incomplet, déclencha la décision de la troisième mission de Didier Roques-Rogery sur place afin de réaliser un audit et d'évaluer la possibilité d'une aide de l'IGF, comme unique bailleur de fonds, afin de relancer ce projet important pour les populations locales. Enfin, le personnel, chargé des croppings d'impalas, se renouvelant sans cesse, le stage de formation et la compétition étaient très attendus pour former les nouvelles recrues.

3. Evaluation du projet

Nous avons pu recevoir de la part de Monsieur MUSONZA R., Chief Executive Officer de Nyaminyami District, de Monsieur MACKENZIE PENYENI Thomas, son Administrative Officer et de Monsieur MATIBILILA John, Trainee Project Advisor (chef de projet) de Nyama Project « tous » les chiffres concernant les dépenses et les recettes du projet ainsi que les prévisions pour les années à venir.

Les calculs que nous avons effectués ont été faits sur la base d'une dévaluation annuelle du Z\$ de 15%, d'une hausse du prix de la viande et des produits annexes de

5%, d'un prélèvement d'impalas réalisé aux 2/3 (1000 animaux au lieu des 1500 attribués au quota) et d'un quota fixe en ce qui concerne les éléphants, les hippopotames et les buffles alors que ces quotas devraient être revus à la hausse et complétés par l'attribution de waterbucks et de grand koudous. Les prévisions de recettes et de dépenses proposées doivent en effet respecter les règles de l'équilibre financier que seul le dégagement de bénéfices d'exploitation permet d'atteindre.

C'est donc dans cette perspective volontairement prudente que nous avons élaboré le compte d'exploitation prévisionnel suivant.

3.1. Evaluation financière

Sur les conseils de l'IGF, le district de Nyaminyami, animé d'une volonté évidente de poursuivre le projet Nyama, a réalisé un certain nombre de changements profonds dans la gestion économique de celui-ci.

Depuis juillet 1999, le prix de la viande d'impala a été multiplié par 6, passant de 5 Z\$/kg à 30 Z\$/kg. Cette décision n'a pas été facile à faire adopter pour des raisons **diverses**. Les peaux sont mieux valorisées que par le passé du fait de la formation de l'IGF qui a insisté sur la nécessité de tirer les animaux à la tête. Par ailleurs les quotas d'éléphants, de buffles et d'hippopotames attribués depuis peu au projet Nyama permettraient de doubler le chiffre d'affaire réalisé par les seuls impalas. Aussi, même en partant sur des hypothèses prudentes quant à la réalisation et à l'augmentation des quotas attribués au projet, ce dernier dégagerait un chiffre d'affaires 12 fois supérieur à celui prévu pour 1998 (1500 impalas prélevés) par Frédéric Maudet dans son mémoire de stage ; « Le projet « Faune et villages » : Utilisation rationnelle de l'impala pour l'alimentation des populations dans la zone communale d'Omay ». L'IGF a beaucoup insisté depuis 1998 pour que le projet Nyama soit viable et que le prix de la viande soit augmenté de façon à ce que le seuil de rentabilité soit atteint rapidement et que le projet puisse dégager assez de bénéfices pour pouvoir, une fois les charges courantes payées, permettre la constitution de provisions autorisant le renouvellement régulier du matériel, des véhicules principalement sans lesquels le projet ne peut fonctionner comme nous avons pu, malheureusement, le constater depuis 2 ans. (Lors de l'élaboration du projet Nyama en 1992, Eric Féron avait déjà recommandé une augmentation régulière du prix de la viande et la prise en compte du renouvellement du matériel par la création de provisions financières. Ses recommandations n'ont, malheureusement, pas été suivies).

Le projet, s'il peut redémarrer, serait donc largement bénéficiaire durant les premières années et permettrait non seulement de provisionner le renouvellement du matériel mais également de dégager assez de profit pour financer au bout de deux

années d'exercice, un Toyota land cruiser neuf (1 400 000 Z\$). Il est évident que ce résultat devrait être encore amélioré par une meilleure réalisation voire une augmentation des quotas (impalas de Bumi Hills, attribution de grand koudous et de waterbucks, augmentation du quota de buffles, hippopotames, éléphants...). Par ailleurs certains postes de dépenses peuvent faire l'objet d'économies importantes. Ainsi, le coût des munitions qui est passé de 29% à - de 10% des dépenses de fonctionnement peut encore être réduit en recherchant de meilleures sources d'approvisionnement. Des démarches vont ainsi être entreprises pour se procurer des munitions en calibre militaire .223 rem. à 3 Z\$ au lieu de 30 Z\$ la cartouche en .222 rem. actuellement utilisée. Si le prix de la viande et des produits annexes n'augmente pas dans les mêmes proportions que le taux de dévaluation du Z\$ et si la réalisation des quotas n'évolue pas chaque année, enfin si des économies ne sont pas recherchées à tous les niveaux, nous pouvons voir sur le compte d'exploitation prévisionnel que la marge dégagée baisse d'année en année et qu'une perte apparaîtrait même la cinquième année.

Sur ces nouvelles bases économiques, le projet Nyama serait donc viable à condition que les coûts puissent être maîtrisés, les provisions effectivement effectuées et, surtout, les quotas réalisés, voire améliorés et augmentés. Concernant ces derniers, cela signifie que les véhicules soient toujours en bon état de marche afin de ne perdre aucune nuit de cropping pour cause d'indisponibilité mécanique.

3.2. Evaluation technique

- Cropping :

Dans le courant de la saison 1998, le seul véhicule équipé d'une boucherie mobile est tombé en panne sans que des moyens financiers puissent être dégagés pour le remettre en marche. En 1999 la situation n'avait toujours pas évolué. Malgré cela, en empruntant des véhicules, un certain nombre d'animaux a pu être prélevé même si ces croppings de secours n'ont pu être réalisés avec l'abattoir mobile, dans des conditions sanitaires satisfaisantes. Ainsi, en 1998, 809 impalas ont été vendus. En 1999, un peu plus de 600 impalas sur un quota de 1500 ont pu être abattus et distribués ainsi que 3 éléphants (6 autres devaient être prélevés après notre départ, avec l'aide d'une compagnie de safari locale, afin de remplir le quota), 5 buffles et 3 hippopotames. Il est intéressant de noter que ces quotas d'animaux autres qu'impalas sont réalisés sur d'autres wards que ceux de Mola qui fournit la quasi totalité de la viande d'impala, n'en recevant qu'une petite part en retour. Un sentiment d'injustice est né de cette situation. La situation actuelle permet d'aller prélever buffles et éléphants sur d'autres wards, équilibrant les prélèvements sur l'ensemble des wards.

- Aspect financier :

Depuis le mois d'août, le prix de la viande d'impala est passé de 5 Z\$/kg à 30 Z\$/kg soit une augmentation de 600%. Comment a été perçue cette augmentation considérable ? Une mini enquête réalisée lors des ventes d'impala dans un point de distribution nous a montré que cette augmentation était relativement bien acceptée dans la mesure où ce prix de 30 Z\$/kg est encore 2 fois inférieur à celui de la viande de chèvre et de 3 à 4 fois plus bas que celui de la viande de bœuf. Par ailleurs, il semble qu'autrefois une pratique rentable consistait pour certains trafiquants à acheter des quantités de viande d'impala à 5 Z\$ pour aller la revendre beaucoup plus cher sur le marché voisin de Karoi. A 30 Z\$/kg, l'opération est beaucoup moins intéressante et il est permis de penser que ce trafic devrait diminuer, sinon cesser. Bien sûr, lors de cette mini enquête, nous n'avons pu qu'interroger des personnes venant là pour acheter. Il serait intéressant de savoir ce que pensent ceux qui ne viennent pas acheter de viande d'impala. Toujours est-il que toute la viande disponible a été vendue, particulièrement les têtes et les abats vendus 5 Z\$ pièce.

A noter que depuis juillet dernier un compte réservé au projet Nyama a été ouvert à la Commercial Bank of Zimbabwe (sur les conseils de l'IGF).

Aucune subvention n'est accordée au projet par le district.

*Matériel :

- Véhicules

Le véhicule affecté aux croppings est en panne depuis 1 an et demi. Le devis des réparations se monte à 600 000 Z\$ (100 000 FF). Dans une impasse totale et avec un désir sincère de relancer le projet vaille que vaille, la vente d'ivoire ayant été débloquée, il a été décidé de réparer le véhicule avec l'argent des ventes d'ivoire. Cependant, et le passé nous l'a prouvé, le programme d'abattage est tellement chargé qu'à raison de 3 nuits de cropping par semaine et avec une moyenne de 18 impalas abattus par nuit (moyenne constatée en 1998), il faut sortir 7 mois pour réaliser le quota. Il n'est donc pas question que le véhicule tombe en panne durant la saison de cropping. De plus, les nouveaux croppings sur les espèces autres qu'impalas (éléphants, buffles, hippopotames, waterbucks, koudous...) et une hausse possible des croppings d'impala (Bumi Hills a un problème de sureffectif d'impala qu'il faudra bien gérer), vont nécessiter la sortie permanente d'une deuxième équipe et donc d'un deuxième véhicule équipé d'un abattoir mobile, et peut-être d'augmenter les nuits de cropping par semaine par véhicule à 4 ou même 5 par semaine.

Afin d'éviter une usure prématurée de la mécanique et pour des raisons évidentes d'économie sur la longueur des trajets effectués pour aller de Siakobvu vers les zones de chasse et de ces dernières vers les points de distribution les plus au sud du district, il serait bon qu'un véhicule reste basé à Siakobvu et s'occupe de la distribution de

viande au Sud du district. Le deuxième véhicule serait garé (lieu de garage à définir) près des zones de chasse du bord du lac et assurerait la distribution de viande dans les wards situés au nord du district, au bord du lac Kariba. Bien sûr cela signifie que tout ou partie du personnel attaché aux abattages serait recruté sur place pour être immédiatement disponible pour les croppings

Le projet, s'il veut atteindre ses objectifs, a besoin de ce deuxième véhicule. Le programme d'entretien des véhicules doit être rigoureux afin d'éviter les erreurs du passé.

- Armes et munitions

Les carabines sont très utilisées et subissent donc une usure importante. Malgré les conseils d'entretien que nous prodiguons depuis 3 ans et qui sont suivis, les armes doivent, comme les véhicules, être détenus sous la responsabilité de leur utilisateur, et faire l'objet d'un compte de provision afin de les renouveler régulièrement. Les carabines 222 rem. équipées d'un silencieux, fournies par le CIRAD-EMVT posent le problème de l'achat des munitions qui coûtent 30 Z\$ pièce. Le projet dispose de 2 carabines 223 rem., sans silencieux. Ce calibre utilisé par l'OTAN, permettrait de trouver sur le marché et sous certaines conditions d'approvisionnement (à savoir si le district de Nyaminyami y réponds ; Monsieur Musonza se renseigne) des cartouches en 223 rem. à 3 Z\$ la cartouche. Toutefois les cartouches militaires sont, parfois, chargées avec moins de minutie que les cartouches de chasse. Avant de les utiliser pour la chasse, il sera donc important, pour éviter que le nombre d'animaux blessés lors des croppings augmente, de vérifier la précision de ces munitions militaires.

- Matériel de boucherie

Dès le début du projet, du matériel de boucherie avait été mis à la disposition des agents pour pouvoir effectuer le travail dans des conditions sanitaires optimales. Ce matériel de départ a totalement disparu. Aussi, il y a 3 ans, l'IGF a offert un nouvel ensemble de matériel de boucherie (couteaux, fusil d'aiguisage...). En 1999, il ne reste plus rien de ce matériel. Résultat ; les bouchers utilisent des couteaux de très mauvaise qualité qui ne coupent absolument pas et l'aiguisage se fait couteau contre couteau (?). Il en est de même pour la tenue des bouchers et les équipements annexes (jerricans, bacs...) qui sont en loques, cassés, percés. Il faut prévoir le renouvellement annuel des tenues des bouchers et des équipements. Concernant les couteaux et les matériels d'aiguisage, il est indispensable de responsabiliser les bouchers quant à leur sauvegarde et mieux les former à leur utilisation ce qui éviterait de la fatigue et une perte de temps importante lors des opérations de préparation des carcasses et de découpe.

L'IGF est d'accord pour financer le renouvellement de ce matériel et l'achat de tenues afin d'aider le projet à redémarrer à condition que deux responsables soient nommés parmi les bouchers et qu'un compte de provision soit créé pour assurer, à l'avenir, le rachat du matériel et des tenues usés.

- Etat de la ressource en impalas et autres herbivores :

En 1998, nous nous alarmions déjà du niveau très haut du lac Kariba qui, par rapport à 1997, recouvrait la moitié des pâturages situés au bord du lac. Ces pâturages sont vitaux pour la plupart des herbivores sauvages présents. En effet peu d'entre eux ont un comportement alimentaire opportuniste, comme l'impala, leur permettant de trouver leur nourriture dans la forêt de mopane. L'an dernier, sur les pâturages entourant Bumi Hills, où la concentration de faune sauvage est très importante, les animaux étaient maigres et peu de femelles d'impala étaient suitées. En 1999, la situation a encore empiré dans la mesure où après une saison des pluies exceptionnelle, le lac recouvre la totalité des pâturages du bord du lac, arrivant au ras de la forêt de mopane. Il semble que de nombreux buffles et la quasi totalité des waterbucks aient péri assurant le festin des crocodiles au bord du lac (réf. ; Vernon Booth qui a effectué l'audit du district de Nyaminyami ; com. pers.). Effectivement, nous avons vu très peu de waterbucks, comparé à l'an dernier et pas un seul buffle (combien sont morts et combien se sont déplacés ?). Cette année, les impalas ont été chassés uniquement dans les forêts de mopane et sur quelques rares et étroites langues de pâturage situées au bord du lac Kariba. Les impalas abattus n'ont aucune couverture grasseuse et leur masse musculaire est très diminuée. Ainsi, le poids réduit des carcasses des jeunes nés l'an dernier montre que leur croissance a été faible. La plus grosse crainte que nous ayons concerne la survie des jeunes impalas qui vont naître courant novembre. En effet, le poids des jeunes à la naissance, fortement lié à celui de la mère, conditionne leur chance de survie. Des études menées sur les cervidés ont montré qu'en dessous d'un certain poids la mortalité des jeunes pouvait dépasser 60%.

Il reste à espérer qu'avant la période des naissances, des pluies importantes feront reverdir la végétation sous les mopanes.

En tout état de cause, il semble important qu'une ONG internationale réputée, en collaboration avec une ONG locale ou nationale (WWF zim., Zim Trust, Université d'Harare, Wildlife Society...) prévienne les responsables du barrage des conséquences du niveau élevé du lac Kariba pour la faune sauvage et, donc, dans l'intérêt les communautés locales, du tourisme de chasse et de vision.

Une intervention sur les impalas de Bumi Hills ne devrait être envisagée qu'après une analyse précise des conséquences de l'augmentation du niveau du lac sur les effectifs et l'état sanitaire de la faune. Les prélèvements futurs devraient tenir compte du niveau des populations d'herbivores sauvages et être ajustés en conséquence. Ils devront être modulés chaque année, comme sur le reste du district, en tenant compte du niveau du lac et ,donc, des pâturages disponibles ainsi que des résultats des comptages. Il serait peut-être judicieux de réfléchir à une méthode spécifique pour prélever les herbivores sauvages de Bumi Hills afin de respecter la vocation touristique de ce lieu. En effet, il semble exclu, pour des questions de dérangement et de perception par le public, de

réaliser des croppings de la même manière qu'ils sont réalisés sur le reste du district de Nyaminyami. Pourquoi ne pas faire appel à une équipe professionnelle de capture afin de réaliser, durant la saison de cropping, plusieurs captures au boma ? Les impalas capturés seraient, soit abattus dans le boma et vendus dans les points de distribution répartis sur le district, soit, tout ou partie, vendus, vivants, dans des ranchs privés afin de couvrir les frais de capture et générer des revenus utiles au projet. Les waterbucks dont la viande n'est pas appréciée par les villageois et qui sont très recherchés pour repeupler les ranchs sont tout désignés pour servir de monnaie d'échange dans ces tractations.

Concernant les espèces autres qu'impalas, il est nécessaire que celles ci soient prélevées et leurs carcasses traitées dans des conditions sanitaires et de sécurité acceptables. Abattre un éléphant, un buffle ou un hippopotame est infiniment plus dangereux qu'abattre un impala. Les agents devraient être formés en conséquence et seuls les meilleurs et les plus sûrs d'entre eux seraient autorisés à abattre les animaux dangereux. Par ailleurs, le matériel de boucherie existant ne permet pas d'éviscérer, de dépouiller, de découper, de transporter et de distribuer des animaux plus grands que les impalas. Afin de respecter l'un des maîtres mots du projet Nyama qui consiste, rappelons le, en un « apport régulier de viande propre à la consommation, au bénéfice des populations locales. », il en va de sa crédibilité d'étudier quelle méthode doit être mise en place pour traiter les grands animaux dans des conditions d'hygiène et de santé satisfaisantes et économiques.

D'après Monsieur Musonza, le braconnage reste limité et traditionnel. A Harare, l'opinion de Monsieur Vernon Booth sur le braconnage autour du lac Kariba n'est pas de la même teneur. D'après lui le braconnage est très important. Reste à mesurer quelle va être l'incidence de l'augmentation du prix de la viande d'impala sur le braconnage. Il est pensable qu'à partir du moment où certaines personnes ne pourront plus accéder à cette viande en l'achetant, ils iront la prélever eux même. Si, d'autre part, cette viande a une réelle valeur économique, certains pourraient être tentés d'en faire le commerce illégal.

- Niveau des agents du projet :

John Matibilila reste le personnage clef du projet Nyama d'un strict point de vue technique. Il a parfaitement assimilé l'enseignement prodigué depuis 3 ans par l'IGF et l'applique sur le terrain. Très bon tireur, sachant prélever les animaux du bon âge et du bon sexe à la bonne époque, il est également inspecteur des viandes. Derrière lui, le niveau est très irrégulier. Certains lors des croppings ne sont pas sûrs, laissent échapper des occasions de tir, blessent plus qu'ils ne tuent et, donc, font baisser le nombre d'impala abattu par sortie. Deux agents sortent du lot et promettent d'être aussi bons que John Matibilila. Il s'agit de Manuel Nebiri (vainqueur de la compétition cette année) et de Johan Miyozzi, assistant de Monsieur Musonza, seulement âgé de 18 ans et qui, pour sa première participation aux entraînements de l'IGF a montré de très

bonnes capacités. Le problème reste celui de la répartition des nuits de cropping. Chacun, même les mauvais tireurs, souhaite y participer pour des raisons financières (primes...). Cela nuit cependant à la réalisation du quota. Un système reste à mettre en place pour sélectionner les meilleurs tireurs pour participer aux croppings. Le problème risque de devenir beaucoup plus ardu et dangereux sur les croppings de buffles, éléphants et hippopotames pour lesquels le district demande à l'IGF un entraînement spécifique.

Reste un entraînement à réaliser au niveau des bouchers qui nous semble très important. Par la faute de mauvais outils, mal entretenus, toutes les opérations de saignée, éviscération, dépouille et découpe sont fastidieuses, longues et, au bout du compte, mal réalisées. Ce travail est à reprendre.

Enfin, il est important de fidéliser les agents du projet pour ne pas avoir à en former trop de nouveaux chaque année.

- Compétition :

Cette année l'IGF a organisé la troisième compétition des agents du projet Nyama. En 1997 et 1998, John Matibilila remportait le trophée. Cette compétition est très attendue car elle permet à chacun de se mesurer aux autres et crée une émulation qui perdure tout au long de l'année. Cette année, chaque concurrent devait régler une lunette, complètement dérégulée au préalable. Pour cela il disposait de 6 cartouches. Ensuite, chacun disposait de deux chargeurs de 5 balles chacun. Une première épreuve, non chronométrée, consistait à tirer 2 cartouches du toit de la voiture, carabine sur bipied, sur une cible à 100 mètres, puis 2 cartouches sur un trépied de chasse sur une cible à 80 mètres et enfin 1 cartouche à bras francs sur une cible à 40 mètres. Le deuxième chargeur était tiré dans les mêmes conditions mais avec un temps chronométré. Durant toute l'épreuve, le respect des règles de sécurité fait l'objet d'attributions de points supplémentaires. Pour la première fois, ce n'est pas John Matibilila qui remportait la première place. Voici les résultats :

- 1^{er} ; Manuel Nebiri
- 2^{ème} ; John Matibilila
- 3^{ème} ; Marko Mezenge
- 4^{ème} ; Johan Miyози
- 5^{ème} ; July Negande
- 6^{ème} ; Paul Banana

Comme chaque année, des coupes et des prix, offerts par l'IGF ont été remis à tous les concurrents.

4. Proposition de contrat.

L'IGF a demandé au district de Nyamnyami de montrer que le projet Nyama présentait des perspectives économiques lui permettant d'être viable, autonome et servir de modèle pour les districts voisins (district de Binga, par exemple, qui souhaiterait reproduire le même projet à son compte). Le projet, à la lecture du compte d'exploitation prévisionnel réalisé sous réserve d'approbation par le Projet (le District ?), répond à ces critères. Faute de trésorerie, le projet ne peut actuellement démarrer sans aide extérieure. Il est nécessaire qu'un véhicule, sur lequel peut être monté la boucherie mobile, permette durant les 2 premières années de réaliser les quotas afin d'atteindre les objectifs économiques projetés et d'alimenter les comptes de provision permettant de renouveler le matériel.

Il semble donc que, sous certaines conditions, que nous allons détailler plus loin, l'aide précieuse de l'IGF consisterait à prêter pour 2 saisons complètes de cropping un Toyota land cruiser d'occasion tout en apportant son appui technique et économique à la Direction du projet.

Un véhicule d'occasion pourrait être acheté et prêté au projet, par l'IGF, pour une durée limitée à la génération, par le projet, de fonds suffisants pour acheter un véhicule. Ce prêt ferait l'objet d'un contrat entre l'IGF et le projet Nyama, dans le cadre du budget de dépenses et de recettes agréé par le Projet/District (?)

- Le véhicule, aux couleurs de l'IGF reste sa propriété. Il est amené au district de Nyaminyami fin Mars, au début de la saison de cropping. A cette occasion un comptage par transect des effectifs d'animaux sauvages, faisant l'objet d'un quota de prélèvement, présents sur le district serait effectué en collaboration avec le CIRAD-EMVT (en liaison avec la Direction des Parcs ?). L'appui technique (entretien du matériel, réglage et maniement des armes, qualité des prélèvements, valorisation et distribution de la viande...), dispensé par l'IGF depuis 3 ans pourrait être effectué à cette occasion.
- Un chef du projet est nommé, responsable du respect des termes du contrat signé entre le district de Nyaminyami et l'IGF.
- Deux chauffeurs/mécaniciens désignés et embauchés par le projet seraient responsables du véhicule. Une assurance tous risques serait contractée par le projet, au nom de l'IGF. L'entretien du véhicule serait à la charge du projet.
- Deux responsables des armes et munitions seraient également nommés. Ils seraient chargés de superviser les entraînements, le réglage et l'entretien des armes ainsi que la gestion du stock de munitions.
- Deux responsables du matériel et des tenues de boucher seraient désignés, chargés de la garde, de l'entretien et du remplacement de ceux ci en cas de bris ou de perte.

- Le kilométrage effectué par le véhicule, ainsi que les révisions techniques feront l'objet de la tenue d'un registre dont une copie sera envoyée périodiquement à l'IGF.
- Un compte de provision pour le remplacement du véhicule sera créé et sa consultation par l'IGF, autorisée à tout moment. L'argent des provisions pourrait faire l'objet de placements financiers.
- En cours de saison, plusieurs visites inopinées d'une personne mandatée par l'IGF pourront être effectuées afin de se rendre compte sur le terrain du bon entretien et de la bonne utilisation du véhicule.
- En fin de saison de cropping, une personne mandatée par l'IGF reprendra possession du véhicule, ferait réaliser le check-up et les réparations de remise en état de celui ci, aux frais du projet, avant de le mettre sur cales à Harare dans l'attente de la saison suivante. Lors de la reprise en main du véhicule, un bilan technique et économique de la saison écoulée sera dressé avec le Chief Executive Officer de Nyaminyami. L'IGF aurait accès, sur simple demande, à tous les documents et relevés de compte liés au projet. La compétition serait organisée à ce moment.
- Tout manquement à l'un ou l'autre des termes du contrat pourrait mettre fin à la poursuite de celui ci. Le véhicule serait, en ce cas, immédiatement récupéré par l'IGF.

La signature d'un contrat de ce type nous semble indispensable si l'on veut éviter les erreurs passées et provoquer une prise de conscience efficace quant à la nécessité de prévoir, financièrement parlant, le remplacement régulier du matériel par la création d'un compte de provision. Cette phase de formation, supervisée par l'IGF, est importante afin que ces notions d'amortissement et de profit, d'équilibre financier et de trésorerie, vitales pour la poursuite du projet, soient parfaitement comprises.

L'appui technique, très apprécié par les agents du projet, doit être poursuivi et étendu à tout district voisin qui désirerait y participer. Un modèle de comptabilité prévisionnelle doit être établi et parfaitement intégré par le responsable du projet.

5. Conclusion.

Jusqu'à maintenant, le projet a fait preuve d'une grande capacité d'autonomie. La volonté de poursuivre le projet est exprimée avec force par les communautés locales qui font pression sur les autorités du district pour que celui ci continue. Par ailleurs la ressource en impala et autres espèces sauvages est toujours abondante. Il faut continuer à faire prendre conscience aux villageois de l'importance économique et institutionnelle du maintien de la faune sauvage pour éviter une conversion systématique de l'espace en agriculture/élevage.

Par rapport à la plupart des projets de faune sauvage, celui ci est innovant. Il n'y a pratiquement pas d'autres projets de cette nature avec autant de retombées positives

pour, à la fois, les villageois et la faune. Sa valeur expérimentale qui, à terme, pourrait être répliquée dans d'autres régions, d'autres pays et sur différentes espèces de la faune sauvage est très importante

Enfin, pour l'IGF, ce projet présente une excellente lisibilité dans la mesure où aucun autre bailleur de fonds n'y est associé.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement Philippe Chardonnet et Dominique Dulieu pour l'excellente organisation de la mission, ainsi que toute l'équipe du CIRAD. Sébastien Le Bel, Mathieu Bourgarel, Craig Coid, Nicolas Gaidet, Bruno Lafage et Xavier Ricard m'ont assuré d'un soutien très précieux durant toute cette mission. Merci aussi à Michel de Garine-Wichatitsky pour ses conseils judicieux lors de la rédaction de ce rapport

ANNEXE 1 : PERSONNES RENCONTREES

BANGOMWE, spirit medium, Gonono
BOURGAREL Mathieu, projet Hwange
CHARDONNET Philippe, CIRAD-EMVT
CONI Doro, Councillor Ward 4, Guruve District
DULIEU Dominique, représentant CIRAD au Zimbabwe
GAIDET Nicolas, CSN biodiversité
GOUVENEK Gaëlle, stagiaire DESS CIRAD EMVT, boursière IGF
HENSBERG Doug, Wildlife Management Services International
KAZEMBA R., Finance Executive Officer, Nyaminyami District
LAFAGE Bruno, CSN cartographie
LE BEL Sébastien, CIRAD projet Guruve
MACKENZIE PENYENI Thomas, Administrative Officer, Nyaminyami District
MATIBILILA John, Trainee Project Advisor (chef de projet), Nyama Project
MONICAT François, CIRAD chef de programme ECONAP
MUNETSI Voice, Chairman Projet Committee, Guruve District
MUSONZA R., Chief Executive Officer, Nyaminyami District
RICARD Xavier, CSN sciences sociales
PAULET Tim, Wildlife Management Services International
POILECOT Pierre, CIRAD

ANNEXE 2 : PROGRAMME DE LA MISSION

Samedi 09 oct.

Départ de Paris à 23h15

Dimanche 10 oct.

Escale à Johannesburg (9h40 d'attente)

Arrivée à Harare à 21h30

Lundi 11 oct.

8h Briefing de D. Dulieu

9h30 Réunion avec D. Dulieu, S. Le Bel, P. Poilecot et P. Chardonnet

10h30 Réunion avec tout le CIRAD : les mêmes plus M. Bourgarel, C. Coid, X. Ricard, N. Gaidet, B. Lafage

Séance de travail sur le ranch : recensement préalable, capture, etc. avec C. Coid, PC, SLB

14h-16h achats nourriture pour mission à Nyaminyami

18h-21h30 Voyage Harare-Karoi

Mardi 12 oct.

6h-9h Voyage Karoi-Siakobvu

9h30 1^{ère} réunion avec le District

11h Séance de travail avec P. Chardonnet et M. Bourgarel

14h 2^{ème} réunion avec le District

15h30 Séance de travail avec P. Chardonnet et M. Bourgarel

19h Début d'opération d'abattage nocturne d'impalas

Mercredi 13 oct.

7h Fin d'opération d'abattage nocturne d'impalas

8h Distribution et vente de viande d'impala en deux points du District

10h Séance de travail avec P. Chardonnet M. Bourgarel et C. Coid

11h 3^{ème} et dernière réunion avec le District

14h30-18h Formation à l'entretien et au maniement des armes

Jeudi 14 oct.

6h-12h Formation à l'entretien et au maniement des armes avec C. Coid

14h-18h Formation à l'entretien et au maniement des armes avec C. Coid

Vendredi 15 oct.

- 6h-12h Formation a l'entretien et au maniement des armes avec C. Coid
14h-18h Formation a l'entretien et au maniement des armes avec C. Coid

Samedi 16 oct.

- 6h-14h Compétition, remise des trophées et prix IGF
14h-22h Retour sur Harare et voyage jusqu'au ranch de Gonono

Dimanche 17 oct.

- 5h30-10h Transect à pied sur la rivière Kasuka dans le ranch de Gonono, démonstration technique sur la construction du boma d'acclimatation des impalas
10h-13h Réunion du projet à Mushumbi Pools sous la direction de F. Monicat
15h-30-19h Voyage Mushumbi Pools-Harare

Lundi 18 oct.

- 8h Réunions au CIRAD (D. Dulieu et al.)
10h Mise à jour des notes, échange d'idée avec les personnes présentes du CIRAD-EMVT
12h Achat de matériel de brousse
14h-18h Bureau au CIRAD, Préparation des captures

Mardi 19 oct.

- 6h-20h Captures avec Tim Paulet et Doug Hensberg

Mercredi 20 oct.

- 6h-11h Captures avec Tim Paulet et Doug Hensberg
11h-17h30 voyage avec les impalas du ranch de capture à celui de Gonono
17h30 Déchargement des impalas en présence de la population de Gonono
19h-22h30 Voyage Gonono-Harare

Jeudi 21 oct.

- 10h Derniers échanges au CIRAD
13h15 Départ d'Harare pour Johannesburg, Paris et Toulouse

Vendredi 22 oct.

- 8h45 Arrivée à Toulouse

Didier ROQUES-ROGERY
Laplanque
12240 PRADINAS
France

Tel ; 33 (0)4 68 22 65 28
Fax ; 33 (0)4 68 22 54 60
E-mail ; roques@altranet.fr